



Groupement des Parlementaires du Hainaut  
Saison 2018-2019

PV n°03: réunion du 08 octobre 2018 à 19.00 à Châtelet

**Présents:** F. Appels, R. Appels, J.M. Tagliafero, M.Fohal, A. Dupont, C. Grégoire, A-M Sferrazza, Pascal Lecomte, J. Lecrivain, Jean-Marie Raquez,

**Excusés:** D. Hanotiaux,

Conseil d'administration : JP Delchef, L. Lopez, I. Delarue. (B. Scherpereel excusé)

**Invité:** C Notelaers

Les membres se félicitent des excellents résultats sportifs des Belgian Cats et de la belle propagande pour le basket belge.

1. Cette réunion débute, vu la présence du président Delchef, par un large échange de points de vue concernant les suites de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6/09/2008.

Lors d'un tour de table, chacun fait part de son ressenti concernant l'AGE et son contenu.

JP Delchef rappelle que les membres du CDA ne comprennent pas le sens des votes lors de l'AG de juin, les départements sont l'émanation du CDA et voter différemment pour les uns et pour les autres n'a pas de sens selon lui.

Le Groupement déclare que les départements ont fait leur travail propre et que les reproches concernent des décisions du CDA. A plusieurs reprises dans le passé récent, des notes ont été envoyées au sujet de points litigieux et une des dernières réunions de la commission législative a aussi permis de mettre le doigt sur ces situations.

Plusieurs exemples sont cités:

-directement après le vote en AG des dispositions du championnat en jeunes régionaux, le CDA a pris des dispositions contraires en acceptant que 6 clubs puissent aligner deux équipes, alors que le groupe de travail s'était prononcé autrement. JP Delchef rappelle que cette mesure a été prise parce que ces clubs avaient déjà organisé la saison suivante, pour le bien du basket et qu'elle est limitée à une saison.

- Le Groupement cite aussi, à titre d'exemple, le cas d'un joueur du centre de formation dont les parents avaient des dettes vis à vis de la fédération. Un plan d'apurement a été trouvé pour lui permettre de continuer à jouer alors qu'il aurait dû être suspendu comme tout membre de la fédération dans ce cas. JP Delchef justifie les décisions prises. F. Appels rappelle que le respect des règlements concerne tous les membres de la fédération et que si on accorde des faveurs à un joueur prometteur on doit aussi le faire à tous les membres dans la même situation. Il insiste sur le respect des règles pour tous ce qui garantit l'équité entre clubs.

-Le Groupement cite encore, à titre d'exemple, le fait que deux joueuses de 13 ans, trop jeunes pour s'inscrire au centre de formation, ont été invitées à muter dans un autre club et que celui-ci a obtenu l'inscription au centre de formation. JP Delchef déclare que ces joueuses ont le statut d'espoir sportif.

Il signale que ces deux exemples ci-dessus relèvent de décisions qui n'ont pas été actées dans un pv du CDA, ce qui n'est pas normal.

Il est à rappeler qu'un listing concernant les doubles affiliations des joueurs et joueuses ainsi que du staff de la Direction Technique a été demandé mais que le CDA ne souhaite pas donner de suite à cette demande en évoquant le RGPD.

Cette première partie de réunion se termine en soulignant que les situations problématiques ou entraînant un questionnement voire une désapprobation de la part des membres du Groupement des Parlementaires doivent faire l'objet d'une note au CDA.

## 2. Divers:

- Question relative à deux joueuses de 13 ans qui jouent en R1 : il s'agit de joueuses ayant obtenu le statut d'espoir sportif
- Arbitrage des matchs en jeunes régionaux : situation d'un match annulé car un seul arbitre de 16 ans
- Pour diffuser l'information concernant les réunions décentralisées, pourquoi ne pas passer aussi par les réseaux sociaux ? Il est répondu que priorité doit être donnée aux canaux de communication officiels. Le CDA réfléchira sur cette possibilité lors de sa séance du 09/10/2018. Une réponse rapide sera faite afin que notre Groupement puisse éventuellement en faire publicité.
- Quelques difficultés rencontrées en championnat jeunes régionaux sont évoquées
- Nécessité de mieux informer les clubs sur le 3x3
- Évocation de difficultés avec Ethias pour les dossiers d'accident sportifs

La réunion se termine à réunion à 21h30.

Prochaine réunion le 5 novembre 2018 à Fleurus.

**Michel FOHAL**  
**Secrétaire**

**APPELS Fabrice**  
**Président**